



# **Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques**

## **SECTION DU RHONE**

### **COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 1**

**Du 12 juillet 2011**

### **Déclaration Liminaire**

**Monsieur le Président,**

**FO-DGFIP condamne fermement le système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs qui consacre arbitrairement le mérite individuel avec des conséquences sur les rémunérations. Il est source d'individualisme et de compétition entre les agents et entre les services et engendre des inégalités dans le déroulement de carrière.**

**FO-DGFIP affirme que la notation telle que pratiquée actuellement ne saurait reconnaître les compétences professionnelles des inspecteurs, alors même que des quotas limitent les bonifications de points à attribuer : l'attribution de la note pivot pour 50 % des inspecteurs est une aberration et une injustice car cette notation ne prend pas en compte leur réelle manière de servir appréciée favorablement et « sacrifie » chaque année un certain nombre de cadres A.**

**En outre l'attribution de la note pivot à un inspecteur ayant bénéficié d'une majoration de +0.06 l'année précédente, alors que sa valeur professionnelle et son engagement demeurent les mêmes, n'a pas de justification mais surtout peut être considérée par l'agent comme une baisse de son évaluation.**

**Les cadres A exercent leurs missions et leurs fonctions dans des conditions de plus en plus difficiles, ceci dans une administration en perpétuelle réforme, en perte croissante d'emplois (30 000 suppressions d'emplois pour 2011) donc en augmentation constante de charges pour tous les agents.**

**Pour FO-DGFIP, il est temps de reconnaître concrètement et non verbalement les compétences et le mérite de tous les agents de la DGFIP, y compris des inspecteurs qui ont le sentiment d'être trop souvent laissés à la « portion congrue ».**

**Les cadres A ont globalement le sentiment de n'être pas considérés à hauteur de leur investissement et de se trouver écartés d'une majoration positive au seul argument du quota de majorations disponible.**

**Par ailleurs, une CAP de révision de note se tenant au milieu du mois de juillet peut laisser penser que l'administration n'accorde que peu d'importance à cette question.**

**En outre, s'il est vrai que les inspecteurs sont largement mis à contribution dans le cadre de la fusion, on ne peut pas dire qu'ils en soient les bénéficiaires. Alors qu'ils sont confrontés à l'élargissement de leurs missions, à des incertitudes dans leur positionnement, à un management toujours plus exigeant, les nouveaux statuts mis en place au 1<sup>er</sup> septembre prochain ne présentent aucune avancée mais bien des régressions par rapport à l'existant.**

**Il est de notre devoir de vous alerter, Monsieur le président : dans le Rhône, les inspecteurs sont fatigués et ressentent un profond malaise voire un réel sentiment de dévalorisation. Il leur est en effet demandé de se comporter comme des cadres à part entière, donc d'être « malléables et corvéables » à merci, alors que rien n'est fait pour reconnaître leurs constants efforts.**

**Enfin, Monsieur le président, sachez que la Direction Générale des Finances Publiques et la DRFIP du Rhône ont de la chance que les collègues possèdent une conscience professionnelle de haut niveau et aient à cœur de produire, malgré le contexte et l'environnement difficile, un travail de qualité qui permette la continuité du service public. Nul ne sait si cet engagement professionnel et cette motivation vont durer au vu des conditions de travail actuelles et d'un management délaissant l'aspect humain pour réclamer toujours plus de « productivité » à ses agents...**

**C'est dans ce cadre que s'exerce la notation des inspecteurs à qui on demande toujours plus et sur qui s'exercent les pressions hiérarchiques les plus fortes.**

**Nous vous demandons d'en tenir compte dans le traitement des appels de notation.**

**Les représentants FO DGFIP**

**Yves RAICHL**

**Guillaume FERRAND**